

183 P NP **DM21**Régularisation des crues du bassin
versant du lac Kénogami

Saguenay-Lac-Saint-Jean 6211-01-00

-----Message d'origine-----

De : thibeault.gilles**Envoyé :** 17 juin 2003 13:00**À :** communication@bape.gouv.qc.ca**Objet :** Projet de stabilisation du lac Kenogami

Bonjours, J'ai assisté aux audiences publique sur le projet du Lac Kenogami et on parle toujours de stabiliser le lac durant la période estivale au niveau 114 pieds plus ou moins 4 pouces. Je suis résident du lac Kenogami et je suis en bordure du lac. Je navigue également sur le lac. À mon avis le niveau projeté est trop haut et devrait être ramené à 113 .5 pieds . Déjà à ce niveau les plages sur le pourtour du lac sont toutes immergées donc inutilisables par les usagers. De plus à ce niveau le lac est idéal pour la navigation. Je voudrais vous demander de reconsidérer l'élévation 114 à la baisse et je crois que cela satisferait la majorité des riverains et plaisanciers.

Espérant que vous tiendrez compte de mon commentaire, je demeure votre tout dévoués

Gilles Thibeault Ing.